

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vu pour être annexé à la
délibération n°CA-2015-016
du 23/03/2015
Le Maire,
Arnaud de Bourrousse



BUDGET VILLE

(1)

CARRIERES-SUR-SEINE
CP F-78420

Numéro SIRET : 217 801 240 000 11

POSTE COMPTABLE DE SARTROUVILLE

M 14

COMPTE ADMINISTRATIF
Voté par nature

Année 2014

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I. Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
- A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes
- A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux
- A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
- A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)

A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)

A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA – Investissement (3)

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (4)

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (4)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissement publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Code INSEE	CA ...
------------	-----------

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A
--	--------

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	15 625
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	72
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CABS - Cté d'agglomération Boucle de la Seine	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
13 280 352	18 802 533	1 197,842454	1 217,171629

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 230,99 €	1 204,00 €
2	Produit des impositions directes/population	588,45 €	511,00 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 385,06 €	1 337,00 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	267,97 €	518,00 €
5	Encours de dette/population	497,27 €	964,00 €
6	DGF/population	170,61 €	236,00 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,53%	52,82%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	93,27%	117,58%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	93,80%	98,88%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	26,08%	38,74%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	35,90%	72,10%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (2) pour la section d'investissement.
- (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- (4) Vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) :

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement
- (4) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

II
A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 19 943 817,73	G 21 645 992,45
	Section d'investissement	B 4 553 361,92	H 3 592 724,03
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C 0,00	I 0,00
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D 0,00	J 971 354,49
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D 24 497 179,65	=G+H+I+J 26 210 070,97
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 456 262,13	L 1 215 508,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 1 456 262,13	=K+L 1 215 508,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	19 943 817,73 =A+C+E	21 645 992,45 =G+I+K
	Section d'investissement	6 009 624,05 =B+D+F	5 779 586,52 =H+J+L
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 25 953 441,78	=G+H+I+J+K+L 27 425 578,97

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 1 456 262,13	L 1 215 508,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 215 508,00
20	Immobilisations incorporelles	56 054,50	0,00
204	Subventions d'équipement versées	59 956,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	689 978,58	0,00
23	Immobilisations en cours	650 273,05	0,00

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 590 188,00	5 446 183,42	166 487,71	0,00	1 043 892,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 845 100,00	11 835 504,82	0,00	0,00	964 128,38
014	Atténuations de produits	246 485,00	245 164,59	0,00	0,00	1 320,41
65	Autres charges de gestion courante	1 160 347,00	1 126 972,47	0,00	0,00	40 179,30
Total des dépenses de gestion courante		19 842 120,00	18 653 825,30	166 487,71	0,00	2 049 520,33
66	Charges financières	485 800,00	242 864,18	158 278,61	0,00	93 079,79
67	Charges exceptionnelles	24 250,00	12 779,03	0,00	0,00	11 989,14
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 352 170,00	18 909 468,51	324 766,32	0,00	2 154 589,26
042	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (2)</i>	689 887,00	709 582,90			28 744,39
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		689 887,00	709 582,90			28 744,39
TOTAL		21 042 057,00	19 619 051,41	324 766,32	0,00	2 183 333,65

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3)	0,00				
---	-----	------	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	175 000,00	171 268,52	17 209,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	2 751 200,00	2 589 877,80	364 845,56	0,00	80 770,04
73	Impôts et taxes	13 127 223,00	13 163 468,27	0,00	0,00	19 969,00
74	Dotations et participations	4 845 057,00	5 002 737,11	54 679,54	0,00	143 990,53
75	Autres produits de gestion courante	118 377,00	165 725,39	0,00	0,00	6 026,80
Total des recettes de gestion courante		21 016 857,00	21 093 077,09	436 734,10	0,00	250 756,37
77	Produits exceptionnels	24 200,00	111 820,22	0,00	0,00	15 039,12
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 041 057,00	21 204 897,31	436 734,10	0,00	265 795,49
042	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (2)</i>	1 000,00	4 361,04			579,25
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00	4 361,04			579,25
TOTAL		21 042 057,00	21 209 258,35	436 734,10	0,00	266 374,74

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3)	0,00				
---	-----	------	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de tire (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	435 945,50	170 493,16	56 054,50	209 397,84
204	Subventions d'équipement versées	60 956,00	0,00	59 956,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 134 812,70	1 035 109,78	689 978,58	423 617,76
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
23	Immobilisations en cours	5 679 977,06	2 981 451,01	650 273,05	2 048 253,00
	Total des dépenses d'équipement	8 318 691,26	4 187 053,95	1 456 262,13	2 689 268,60
16	Emprunts et dettes assimilées	366 000,00	355 209,11	0,00	10 790,89
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	5 487,82	0,00	4 512,18
	Total des dépenses financières	376 000,00	360 696,93	0,00	15 303,07
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 694 691,26	4 547 750,88	1 456 262,13	2 704 571,67
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (1)</i>	1 000,00	4 361,04		579,25
041	<i>Opérations patrimoniales (1)</i>	16 000,00	1 250,00		16 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	17 000,00	5 611,04		16 579,25
	TOTAL	8 711 691,26	4 553 361,92	1 456 262,13	2 721 150,92
Pour information					
D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2) 0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 206 658,00	87 029,26	1 215 508,00	631 055,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 517 594,25	0,00	0,00	2 517 594,25
23	Immobilisations en cours	53 302,00	53 301,99	0,00	0,01
	Total des recettes d'équipement	3 777 554,25	140 331,25	1 215 508,00	3 148 649,26
10	Dot fonds divers et réserves	550 000,00	543 203,08	0,00	36 855,00
1068	Excédents de fonct capitalisés (7)	2 195 895,52	2 195 895,52	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	2 461,28	0,00	3 538,72
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	3 256 895,52	2 741 559,88	0,00	45 393,72
	Total des recettes réelles d'investissement	7 034 449,77	2 881 891,13	1 215 508,00	3 194 042,98
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (1)</i>	732 787,00	709 582,90		33 039,53
041	<i>Opérations patrimoniales (1)</i>	16 000,00	1 250,00		14 750,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	748 787,00	710 832,90		47 789,53
	TOTAL	7 783 236,77	3 592 724,03	1 215 508,00	3 241 832,51
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 971 354,49			

- (1) DF 023 = RI 021; DI040 =RF042; RI040=DF042; DI041=RI041; DF043=RF043;
(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);
(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagements (loc. assent, Z.C...) par ailleurs strictement dans le cadre de budgets annexes;
(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;
(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 612 671,13		5 612 671,13
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 835 504,82		11 835 504,82
014	Atténuations de produits	245 164,59		245 164,59
65	Autres charges de gestion courante	1 126 972,47		1 126 972,47
66	Charges financières	401 142,79	0,00	401 142,79
67	Charges exceptionnelles	12 779,03	48 440,29	61 219,32
68	Dotation aux amortissements et provisions	0,00	661 142,61	661 142,61
Dépenses de fonctionnement - Total		19 234 234,83	709 582,90	19 943 817,73

Pour information

D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	355 209,11	0,00	355 209,11
19	Défauts sur réalisations d'immobilisations		3 940,29	3 940,29
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	170 493,16	0,00	170 493,16
21	Immobilisations corporelles (6)	1 035 109,78	0,00	1 035 109,78
23	Immobilisations en cours (6)	2 981 451,01	1 250,00	2 982 701,01
27	Autres immobilisations financières	5 487,82	0,00	5 487,82
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		420,75	420,75
Dépenses d'investissement - Total		4 547 750,88	5 611,04	4 553 361,92

Pour information

D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	188 477,52		188 477,52
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 954 723,36		2 954 723,36
73	Impôts et taxes	13 163 468,27		13 163 468,27
74	Dotations et participations	5 057 416,65		5 057 416,65
75	Autres produits de gestion courante	165 725,39		165 725,39
77	Produits exceptionnels	111 820,22	3 940,29	115 760,51
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	420,75	420,75
Recettes de fonctionnement - Total		21 641 631,41	4 361,04	21 645 992,45

Pour information			0,00
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	543 203,08	0,00	543 203,08
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	2 195 895,52	0,00	2 195 895,52
13	Subventions d'investissement	87 029,26	0,00	87 029,26
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 461,28	0,00	2 461,28
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		1 077,67	1 077,67
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	47 362,62	47 362,62
23	Immobilisations en cours (5)	53 301,99	1 250,00	54 551,99
28	Amortissements des immobilisations		661 142,61	661 142,61
Recettes d'investissement - Total		2 881 891,13	710 832,90	3 592 724,03

Pour information			971 354,49
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	6 590 188,00	5 446 183,42	166 487,71	0,00	1 043 892,24
6042	Ach.Prest.Serv.(<>Terr.à Am.)	153 752,00	141 537,75	456,00	0,00	11 763,25
605	Ach. de Mat., Equip. et Trav.	238 089,00	188 710,26	42 149,00	0,00	7 229,74
60611	Eau et assainissement	111 185,00	71 881,57	0,00	0,00	39 303,43
60612	Energie - Electricité	363 227,00	330 724,47	0,00	0,00	32 504,66
60613	Chauffage urbain	274 138,00	167 394,87	0,00	0,00	106 819,77
60621	Combustibles	72 344,00	33 824,61	0,00	0,00	38 519,39
60622	Carburants	62 653,00	50 774,73	0,00	0,00	11 878,27
60623	Alimentation	626 504,00	617 269,02	0,00	0,00	9 504,09
60628	Autres Fourn. non stockées	26 678,00	16 805,72	2 210,00	0,00	7 861,03
60631	Fournitures d'entretien	40 911,00	39 255,62	307,00	0,00	1 397,57
60632	Fournitures de petit Equip.	69 966,00	55 062,41	932,00	0,00	14 500,56
60633	Fournitures de voirie	17 000,00	16 393,87	145,00	0,00	461,13
60636	Vêtements de travail	37 878,00	26 529,23	935,00	0,00	10 547,62
6064	Fournitures administratives	35 274,00	32 366,54	0,00	0,00	3 618,00
6067	Fournitures scolaires	52 590,00	50 246,63	525,00	0,00	1 819,74
6068	Autres matières et fournitures	305 633,00	265 901,40	2 276,00	0,00	37 701,33
611	Cont.Prest.Serv.	1 084 339,00	983 335,80	0,00	0,00	101 099,20
6132	Locations immobilières	190 700,00	189 541,64	0,00	0,00	1 158,36
6135	Locations mobilières	318 970,00	264 637,28	9 805,60	0,00	44 527,12
614	Ch. locatives et de coPpté	1 100,00	859,71	0,00	0,00	240,29
61521	Terrains	60 923,00	25 832,26	7 578,00	0,00	27 512,74
61522	Bâtiments	30 760,00	25 997,18	3 132,00	0,00	15 080,05
61523	Voies et réseaux	135 700,00	121 328,98	10 878,02	0,00	3 493,00
61551	Matériel roulant	47 653,00	33 230,04	1 503,00	0,00	16 656,96
61558	entretien réparat°autr fournit	138 025,00	81 015,78	0,00	0,00	57 009,22
6156	Maintenance	286 698,00	214 594,38	19 177,00	0,00	58 079,68
616	Primes d'assurances	142 962,00	128 979,84	13 754,00	0,00	228,16
617	Etudes et recherches	36 554,00	18 698,00	960,00	0,00	18 316,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	27 167,00	25 282,70	0,00	0,00	2 157,86
6184	Vers. à des Org. de formation	38 051,00	24 555,65	2 400,00	0,00	11 095,35
6188	Autres frais divers	305 317,00	191 938,53	17 176,00	0,00	96 928,82
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	5 000,00	4 983,64	0,00	0,00	2 452,35
6226	Honoraires	44 491,00	42 965,06	0,00	0,00	1 525,94
6227	Fr. d'actes et de contentieux	53 975,00	14 099,44	0,00	0,00	55 322,12
6228	Divers	19 841,00	9 356,05	0,00	0,00	11 153,00
6231	Annonces et insertions	54 353,00	48 251,68	0,00	0,00	8 393,90
6232	Fêtes et cérémonies	12 900,00	13 651,77	0,00	0,00	452,74
6233	Foires et expositions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	18 013,00	12 141,33	107,00	0,00	5 764,67
6237	Publications	126 826,00	121 464,80	0,00	0,00	5 361,20
6238	Divers	11 737,00	6 587,79	0,00	0,00	5 149,21
6247	Transports collectifs	174 450,00	105 386,07	28 580,09	0,00	46 683,97
6251	Voyages et déplacements	8 500,00	11 875,43	0,00	0,00	3 270,70
6257	Réceptions	45 343,00	43 114,16	0,00	0,00	2 228,84
6261	Frais d'affranchissement	36 000,00	33 341,71	0,00	0,00	2 658,29
6262	Frais de télécommunications	95 980,00	79 782,82	1 364,00	0,00	19 237,52
627	Serv. bancaires et assimilés	1 200,00	750,40	0,00	0,00	449,60
6281	Concours divers (cotisations)	2 053,00	1 787,50	0,00	0,00	265,50
6282	Fr. Gard.(Eg.,For.&bois Com.	2 270,00	1 646,47	0,00	0,00	623,53
6283	Frais de nettoyage des locaux	486 255,00	418 692,27	0,00	0,00	67 562,73
62878	A d'autres organismes	8 030,00	1 081,60	0,00	0,00	6 948,40
6288	Autres serv.extérieurs	3 595,00	3 276,64	138,00	0,00	180,96
63512	Taxes foncières	28 000,00	27 503,00	0,00	0,00	497,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
637	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.(Aut.Org.	16 135,00	9 937,32	0,00	0,00	6 197,68
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 845 100,00	11 835 504,82	0,00	0,00	964 128,38
6218	Autre personnel extérieur	62 753,00	52 857,26	0,00	0,00	15 512,64
6331	Versement de transport	95 846,00	110 284,42	0,00	0,00	342,50
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	33 030,00	33 402,28	0,00	0,00	1 013,24
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	109 078,00	115 999,77	0,00	0,00	1 771,96
6338	Aut.Imp.Tx. & Vers.Ass.sur Rém.	19 824,00	20 291,11	0,00	0,00	612,22
64111	Rémunération principale	4 416 204,00	3 941 703,55	0,00	0,00	542 010,96
64112	NBL, SFT & indem de Residence	242 832,00	226 005,19	0,00	0,00	22 394,14
64118	Autres indemnités	942 768,00	891 640,70	0,00	0,00	92 060,71
64131	Rémunération	2 230 945,00	2 520 518,55	0,00	0,00	123 104,49
64138	Autres indemnités	329 597,00	361 313,35	0,00	0,00	17 689,48
64162	Emplois Avenir	0,00	57 659,67	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	39 657,00	38 232,90	0,00	0,00	1 424,10
6417	Rémunérations des apprentis	1 889,00	15 746,93	0,00	0,00	1 889,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 406 288,00	1 453 624,88	0,00	0,00	44 991,33
6453	Cot. aux caisses de Ret.	1 308 672,00	1 371 970,11	0,00	0,00	46 496,76
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	151 011,00	180 372,63	0,00	0,00	8 109,87
6455	Cot. pour assurance du Pers.	312 792,00	335 929,11	0,00	0,00	0,00
6458	Cot. aux autres Org. Soc.	35 395,00	15 376,00	0,00	0,00	20 187,33
6472	Prest. familiales directes	4 951,00	6 922,54	0,00	0,00	522,88
64731	Versées directement	0,00	4 637,49	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	32 738,00	8 743,23	0,00	0,00	23 994,77
6478	Autres Ch. sociales diverses	68 830,00	72 273,15	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
014	Atténuations de produits	246 485,00	245 164,59	0,00	0,00	1 320,41
739115	prélèv.titre l'art 55 loi SRU	66 165,00	66 163,59	0,00	0,00	1,41
73925	Fds de pérreq rec fis Com.inter	180 320,00	179 001,00	0,00	0,00	1 319,00
65	Autres charges de gestion courante	1 160 347,00	1 126 972,47	0,00	0,00	40 179,30
651	Red.Conc.Brev.Lic.Proc.Log Dr.	3 828,00	2 676,75	0,00	0,00	1 795,25
6531	Indemnités	143 000,00	140 711,09	0,00	0,00	2 288,91
6533	Cotisations de retraite	14 500,00	13 724,25	0,00	0,00	775,75
6535	Formation	5 000,00	700,00	0,00	0,00	4 300,00
6541	Créances admises en non valeur	8 000,00	7 826,51	0,00	0,00	173,49
6542	Créances éteintes	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6553	Service d'incendie	498 401,00	498 400,36	0,00	0,00	0,64
6554	Cont. aux Org. de regroupement	24 580,00	22 353,68	0,00	0,00	3 935,72
6558	Autres Cont. obligatoires	33 570,00	31 704,25	0,00	0,00	5 281,75
657358	Groupements autre collectivité	62 535,00	62 533,30	0,00	0,00	1,70
657362	CCAS	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	208 695,00	197 675,38	0,00	0,00	11 019,62
658	Ch. Div. de la Gest. courante	35 638,00	28 666,90	0,00	0,00	8 006,47
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		19 842 120,00	18 653 825,30	166 487,71	0,00	2 049 520,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Pour les comptes 62...: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						III
						A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	485 800,00	242 864,18	158 278,61	0,00	93 079,79
66111	Intérêts réglés à l'échéance	458 800,00	467 222,58	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts rattachement des ICNE	25 000,00	-225 005,29	158 278,61	0,00	91 726,68
668	Autres charges financières	2 000,00	646,89	0,00	0,00	1 353,11
67	Charges exceptionnelles (c)	24 250,00	12 779,03	0,00	0,00	11 989,14
6711	Int. Mor. et Pén. sur March.	0,00	398,17	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	7 980,00	6 122,40	0,00	0,00	1 857,60
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	10 000,00	5 688,46	0,00	0,00	4 311,54
678	Autres charges exceptionnelles	6 270,00	570,00	0,00	0,00	5 820,00
68	Dotations aux provisions (d) (3)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		20 352 170,00	18 909 468,51	324 766,32	0,00	2 154 589,26
042	<i>Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)</i>	689 887,00	709 582,90			28 744,39
675	Val. Compt. des Immo. cédées	0,00	47 362,62			0,00
676	Diff.Réal.(> 0)Transf. en Inv.	0,00	1 077,67			0,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	689 887,00	661 142,61			28 744,39
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		689 887,00	709 582,90			28 744,39
043	<i>Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		689 887,00	709 582,90			28 744,39
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)		21 042 057,00	19 619 051,41	324 766,32	0,03	2 183 333,65
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	-66 726,68

- (1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
(5) Pour les comptes 67...: dont 675 et 676;
(6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	175 000,00	171 268,52	17 209,00	0,00	0,00
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	0,00	411,25	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.Ch. de S.S& de prévoyance	170 000,00	162 033,73	17 209,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	5 000,00	8 823,54	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine...	2 751 200,00	2 589 877,80	364 845,56	0,00	80 770,04
70311	Conc.Ds cimetières (Prod. net)	20 000,00	17 329,56	0,00	0,00	2 670,44
70323	Red. d'Occ. du Dom. Pub. Com.	55 700,00	83 260,55	0,00	0,00	4 700,00
70388	Autres Red. et Rec. diverses	0,00	331,20	0,00	0,00	0,00
70631	A caractère sportif	33 000,00	30 064,15	0,00	0,00	2 935,85
7066	Red.Dr.des Serv à Caract.Soc.	1 266 000,00	1 147 954,98	134 256,19	0,00	40 502,62
7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	1 005 000,00	886 283,77	214 197,83	0,00	23 181,85
70688	Autres prestations de service	242 000,00	241 552,05	8 109,54	0,00	5 806,17
7083	Loc. Div. (autres qu'Imm.)	85 000,00	84 102,69	0,00	0,00	973,11
70873	par les C.C.A.S.	0,00	61 424,45	0,00	0,00	0,00
70876	Rbt frais par GFP de rattachem	14 500,00	14 525,70	0,00	0,00	0,00
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	30 000,00	23 048,70	8 282,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	13 127 223,00	13 163 468,27	0,00	0,00	19 969,00
73111	Taxes foncières et habitation	8 307 800,00	8 291 751,00	0,00	0,00	16 049,00
7321	Attribution de Compensation	3 449 419,00	3 449 419,22	0,00	0,00	0,00
7322	Dotation de Solidarité Com.	454 384,00	454 384,60	0,00	0,00	0,00
7333	Taxes funéraires	1 700,00	2 875,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	60 800,00	61 663,71	0,00	0,00	800,00
7338	Autres taxes	3 120,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
73681	Emplacements publicitaires	0,00	3 542,55	0,00	0,00	0,00
7381	Tx.Add.Dr.Mut.Tx.de Pub. Fonc.	850 000,00	899 832,19	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 845 057,00	5 002 737,11	54 679,54	0,00	143 990,53
7411	Dotation forfaitaire	2 587 216,00	2 587 216,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotat°nat°nale de péréquation	78 583,00	78 581,00	0,00	0,00	2,00
745	Dot. Spé. au Tit. des Instit.	10 000,00	8 424,00	0,00	0,00	1 576,00
746	Dot. Gén. de décentralisation	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
74718	Autres	159 751,00	113 199,83	331,54	0,00	80 953,79
7473	Départements	200 610,00	163 358,70	54 348,00	0,00	1 459,00
74741	Communes membres du GFP	4 400,00	4 427,04	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	1 176 197,00	1 426 902,65	0,00	0,00	51 425,74
7482	Comp.Pert.Tx.Add.Dr.Mut.Tx.	0,00	265,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat°uniqu° comp.spec.Tx Prof	22 000,00	17 442,00	0,00	0,00	4 558,00
74832	Att.du Fds Dép.de la Tx. Prof.	528 000,00	528 636,89	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Comp.Tit.Exon. Tx. Fonc.	14 000,00	12 212,00	0,00	0,00	1 788,00
74835	Etat-Comp.Tit. Exon. Tx.d'Hab.	64 000,00	62 072,00	0,00	0,00	1 928,00
75	Autres produits de gestion courante	118 377,00	165 725,39	0,00	0,00	6 026,80
752	Revenus des immeubles	96 070,00	110 545,42	0,00	0,00	2 234,24
758	Prod. divers de Gest. courante	22 307,00	55 179,97	0,00	0,00	3 792,56
TOTAL= RECHETTES DE GESTION DES SERVICES (a) =		21 016 857,00	21 093 077,09	436 734,10	0,00	250 756,37

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 200,00	111 820,22	0,00	0,00	15 039,12
7711	Débits et pénalités perçues	0,00	7 492,78	0,00	0,00	0,00
7714	rec. sur Cré. Adm. en non Val.	0,00	282,24	0,00	0,00	0,00
7718	Aut.Prod.Excep.sur Op.de Gest.	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00
773	Mand.Ann.(Ex.Ant.)Att.Déch.4al	10 000,00	1 500,00	0,00	0,00	8 500,00
775	Produits des cessions d'Immo.	0,00	44 500,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits except divers	14 200,00	31 045,20	0,00	0,00	6 539,12
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		21 041 057,00	21 204 897,31	436 734,10	0,00	265 795,49

042	<i>Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	1 000,00	4 361,04			579,25
776	<i>Diff.Réal.(<0)Rep.Cpte de Rés.</i>	0,00	3 940,29			0,00
7811	<i>Rep.Amort.Immo.Incorp.Corp.</i>	1 000,00	420,75			579,25
043	<i>Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 000,00	4 361,04			579,25

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	21 042 057,00	21 209 258,35	436 734,10	0,00	265 374,74
--	----------------------	----------------------	-------------------	-------------	-------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*;
(4) Pour les comptes 77... : dont 776;
(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	435 945,50	170 493,16	56 054,50	209 397,84
2031	Frais d'études	219 410,60	78 593,56	38 194,50	102 622,54
2051	Concessions et droits similaires	216 534,90	91 899,60	17 860,00	106 775,30
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	60 956,00	0,00	59 956,00	1 000,00
204132	Subv.dpt Bâtiments installatio	60 956,00	0,00	59 956,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 134 812,70	1 035 109,78	689 978,58	423 617,76
2111	Terrains nus	643 760,00	9 440,11	584 000,00	50 319,89
2115	Terrains bâtis	225 000,00	0,00	0,00	225 000,00
2121	Plant. d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains	75 711,00	67 602,01	8 108,00	0,99
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	88 434,00	33 616,91	7 716,00	47 101,09
2138	Autres constructions	46 900,00	46 840,29	0,00	59,71
2152	Installations de voirie	132 943,94	127 748,94	1 837,00	3 358,00
21561	Matériel roulant	800,00	559,20	0,00	240,80
21568	autre mat. De def. Civile	495 283,92	428 247,69	51 167,58	22 948,65
2158	Autres inst. mat. outil. techn	19 376,00	14 000,98	2 589,00	2 786,02
2182	Matériel de transport	77 744,00	59 487,75	0,00	18 256,25
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	15 808,26	13 881,21	7 920,00	727,05
2184	Mobilier	96 692,69	67 602,31	14 372,40	14 782,80
2188	Autres immo corporelles	216 358,89	166 082,38	12 269,00	38 036,51
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opération)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
2283	Mat.de bureau et Mat.Inform.	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	5 679 977,06	2 981 451,01	650 273,05	2 048 253,00
2313	Constructions	3 147 861,87	1 187 819,75	396 113,33	1 563 928,79
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	2 516 115,19	1 793 631,26	254 159,72	468 324,21
238	Av. versées.Com.Immo.Corp.	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 318 691,26	4 187 053,95	1 456 262,13	2 689 268,60

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00
10223	T.L.E.	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe aménagement vers.ss densi	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Etat et Etab. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	366 000,00	355 209,11	0,00	10 790,89
1641	Emprunts en Euros	360 000,00	354 518,70	0,00	5 481,30
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	690,41	0,00	5 309,59

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	5 487,82	0,00	4 512,18
275	Dépôts et cautionnements Vers.	10 000,00	5 487,82	0,00	4 512,18
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		376 000,00	360 696,93	0,00	15 303,07
45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)				
		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 694 691,26	4 547 750,88	1 456 262,13	2 704 571,67

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (4)</i>	1 000,00	4 361,04		579,25
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	1 000,00	4 361,04		579,25
192 28183	+ ou - values sur cess. d'immo Mat.de bureau et informatique	0,00 1 000,00	3 940,29 420,75		0,00 579,25
	<i>Charges transférées (6)</i>	0,00	0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	16 000,00	1 250,00		16 000,00
2313 2315 238	<i>Constructions Instal., Mat.et Out. Tech. Av. versées.Com.Immo.Corp.</i>	0,00 16 000,00 0,00	1 250,00 0,00 0,00		0,00 16 000,00 0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		17 000,00	5 611,04		16 579,25

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	8 711 691,26	4 553 361,92	1 456 262,13	2 721 150,92
--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	-------------

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 206 658,00	87 029,26	1 215 508,00	631 055,00
1321	Etat et Etab. nationaux	230 800,00	45 018,23	599 400,00	95 400,00
1322	Régions	160 858,00	0,00	160 858,00	0,00
1323	Départements	800 000,00	5 250,00	455 250,00	535 655,00
1328	Autres	0,00	19 906,03	0,00	0,00
1342	Amendes de police	15 000,00	16 855,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 517 594,25	0,00	0,00	2 517 594,25
1641	Emprunts en Euros	2 517 594,25	0,00	0,00	2 517 594,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 302,00	53 301,99	0,00	0,01
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	53 302,00	53 301,99	0,00	0,01
Total des recettes d'équipement		3 777 554,25	140 331,25	1 215 508,00	3 148 649,26

10	Dotations, fonds divers et réserves	2 745 895,52	2 739 098,60	0,90	26 855,00
10222	F.C.T.V.A.	520 000,00	483 145,00	0,00	36 855,00
10223	T.L.E.	0,00	12 592,00	0,00	0,00
10226	Taxe aménagement vers.ss densi	30 000,00	47 466,08	0,10	0,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	2 195 895,52	2 195 895,52	0,00	0,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	2 461,28	0,10	3 538,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	2 461,28	0,00	3 538,72
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
275	Dépôts et cautionnements Vers.	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00			
Total des recettes financières		3 256 895,52	2 741 559,88	0,00	45 393,72

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
	Total des recettes d'opération pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	7 034 449,77	2 881 891,13	1 215 508,00	3 194 042,98

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes JV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)	732 787,00	709 582,90		33 039,53
192	+ ou - values sur cess. d'immo	0,00	1 077,67		0,00
2115	Terrains bâties	0,00	522,33		0,00
2138	Autres constructions	42 900,00	46 840,29		0,00
28031	Frais d'études	129 747,00	129 746,63		0,37
2804132	Amort.subv.dpt bâtiments insta	23 754,00	23 754,00		0,00
2804182	Amort.subv.autres organismes	47 197,00	47 197,00		0,00
28051	Concession droit similaire	25 159,00	29 454,14		0,00
28121	Plantations arbres et arbustes	14 342,00	14 341,67		0,33
28135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	7 531,00	7 530,04		0,96
28152	Installations de voirie	20 371,00	20 370,46		0,54
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	6 272,00	6 272,00		0,00
281578	Aut mat et outil voirie	877,00	876,07		0,93
28158	Autr. inst mat outil technique	13 468,00	13 467,58		0,42
28182	Matériel de transport	29 836,00	29 835,57		0,43
28183	Mat.de bureau et informatique	27 969,00	27 138,70		830,30
28184	Mobilier	79 828,00	79 675,30		152,70
28188	Autres immo corporelles	263 536,00	231 483,45		32 052,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		732 787,00	709 582,90		33 039,53
041	Opérations patrimoniales (5)	16 000,00	1 250,00		14 750,00
238	Av. versées.Com.Immo.Corp.	16 000,00	1 250,00		14 750,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		748 787,00	710 832,90		47 789,53
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 783 236,77	3 592 724,03	1 215 508,00	3 241 832,51

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	971 354,49

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

			IV A1
--	--	--	----------

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	
INVESTISSEMENT							
Dépenses réelles	360 006,52	354 802,58	2 439,98	530 090,51	121 522,07	119 988,66	
Équipements communaux (2)		354 802,58	2 439,98	530 090,51	121 522,07	119 988,66	
Equip non communaux (c/204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	360 006,52						
Dépenses d'ordre	5 611,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0,00						
Total dépenses	365 617,56	354 802,58	2 439,98	530 090,51	121 522,07	119 988,66	
Total recettes	4 439 780,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'investissement	4 079 774,09	-354 802,58	-2 439,98	-530 090,51	-121 522,07	-119 988,66	
RESTES A REALISER au 31/12/N							
Restes à réaliser au 31/12	0,00	20 550,00	6 720,00	69 700,70	50 981,20	34 097,00	
Restes à réaliser au 31/12	0,00	95 400,00	0,00	160 858,00	0,00	0,00	
Solde RAR d'investissement	0,00	74 850,00	-6 720,00	91 157,30	-50 981,20	-34 097,00	
FONCTIONNEMENT							
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)							
Total dépenses	1 570 652,71	3 106 959,62	1 022 717,75	3 834 727,17	1 015 171,99	2 232 935,97	
Total recettes	16 503 040,27	284 471,96	110,00	1 038 178,47	274 482,11	856 015,15	
Solde RAR de fonctionnement	14 932 387,56	-2 822 487,66	-1 022 607,75	-2 796 548,70	-740 689,88	-1 376 920,82	
RESTES A REALISER au 31/12/N							
Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Solde RAR de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 2500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissement et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services communes de 1000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 2500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 al et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5712 du CGCT).
- (2) Ou biens de la structure intercommunale
- (3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
AI**

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
0,00	362 599,60	17 477,89	2 665 815,74	13 007,33	4 547 750,88
0,00	362 599,60	17 477,89	2 665 815,74	12 316,92	4 187 053,95
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 006,52
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 611,04
0,00	362 599,60	17 477,89	2 665 815,74	13 007,33	4 553 361,92
0,00	5 018,23	0,00	118 458,02	821,66	4 564 078,52
0,00	-357 581,37	-17 477,89	-2 547 357,72	-12 185,67	16 327,64
0,00	250 833,43	3 874,00	1 017 534,80	1 971,00	1 456 262,13
0,00	768 345,00	0,00	190 905,00	0,00	1 215 508,00
0,00	517 511,57	-3 874,00	-826 629,80	-1 971,00	-240 754,13

INVESTISSEMENT

0,00	362 599,60	17 477,89	2 665 815,74	13 007,33	4 547 750,88
0,00	362 599,60	17 477,89	2 665 815,74	12 316,92	4 187 053,95
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 006,52
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 611,04
0,00	362 599,60	17 477,89	2 665 815,74	13 007,33	4 553 361,92
0,00	5 018,23	0,00	118 458,02	821,66	4 564 078,52
0,00	-357 581,37	-17 477,89	-2 547 357,72	-12 185,67	16 327,64

FONCTIONNEMENT

667 208,78	3 200 868,44	69 704,65	3 148 697,71	74 172,94	19 943 817,73
97 150,34	2 230 136,84	99 732,09	165 011,51	97 663,71	21 645 992,45
-570 058,44	-970 731,60	30 027,44	-2 983 686,20	23 490,77	1 702 174,72
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT							
DÉPENSES							
Total dépenses d'investissement		365 617,56	354 802,58	2 439,98	530 090,51	121 522,07	119 988,66
Dépenses réelles		360 006,52	354 802,58	2 439,98	530 090,51	121 522,07	119 988,66
16 Emprunts et dettes assimilées		354 518,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles		0,00	99 565,64	0,00	7 331,48	0,00	5 920,20
21 Immobilisations corporelles		0,00	123 964,08	2 439,98	99 209,34	25 736,55	22 957,43
23 Immobilisations en cours		0,00	131 272,86	0,00	423 549,69	95 785,52	91 111,03
27 Autres immobilisations financières		5 487,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'Ordre		5 611,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre secteur		4 361,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales		1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES
Total recettes réelles d'investissement
Recettes réelles
10 Dotations, fonds divers et réserves
13 Subventions d'investissement
16 Emprunts et dettes assimilées
23 Immobilisations en cours
45 Opérations pour compte de tiers
Recettes d'Ordre
040 Opérations d'ordre de transfert entre secteur
041 Opérations patrimoniales
001 Solde d'exécution reporté de N-1

FONCTIONNEMENT
DÉPENSES
Total dépenses réelles de fonctionnement
Dépenses réelles
011 Charges à caractère général
012 Charges de personnel et frais assimilés
014 Atténuation de produits
65 Autres charges de gestion courante

IV - ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

--	--	--	--

IV

A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
0,00	362 599,60	17 477,89	2 665 815,74	13 007,33	4 563 361,92
0,00	362 599,60	17 477,89	2 665 815,74	13 007,33	4 563 361,92
0,00	0,00	0,00	0,00	690,41	355 209,11
0,00	0,00	0,00	57 675,84	0,00	170 493,16
0,00	17 796,23	6 317,48	731 190,29	5 498,40	1 035 109,78
0,00	344 803,37	11 160,41	1 876 949,61	6 818,52	2 981 451,01
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 487,82
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 611,04
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 361,04
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
0,00	362 599,60	17 477,89	2 665 815,74	13 007,33	4 563 361,92
0,00	362 599,60	17 477,89	2 665 815,74	13 007,33	4 563 361,92
0,00	0,00	0,00	0,00	690,41	355 209,11
0,00	0,00	0,00	57 675,84	0,00	170 493,16
0,00	17 796,23	6 317,48	731 190,29	5 498,40	1 035 109,78
0,00	344 803,37	11 160,41	1 876 949,61	6 818,52	2 981 451,01
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 487,82
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇEVITES

REÇEVITES					
0,00	5 018,23	0,00	118 458,02	821,66	4 564 078,52
0,00	5 018,23	0,00	118 458,02	821,66	3 853 245,62
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 739 098,60
0,00	5 018,23	0,00	65 156,03	0,00	87 029,26
0,00	0,00	0,00	0,00	821,66	2 461,28
0,00	0,00	0,00	53 301,99	0,00	53 301,99
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710 832,90
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	709 582,90
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	971 354,49

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
667 208,78	3 200 868,44	69 704,65	3 148 697,71	74 172,94	19 943 817,73
667 208,78	3 200 868,44	69 704,65	3 148 697,71	74 172,94	19 244 234,83
23 238,93	900 780,64	69 588,82	1 039 493,47	72 180,44	5 612 671,13
523 969,80	2 294 309,80	0,00	2 028 950,44	0,00	11 835 504,82
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 164,59

66	Charges financières	401 142,79	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	6 206,63	0,00	0,00	6 122,40	0,00
<i>Dépenses d'Ordre</i>						
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	709 582,90	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section for	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
Total recettes réelles de fonctionnement		16 503 040,27	284 471,96	110,00	1 038 178,47	274 482,11
Recettes réelles		16 498 679,23	284 471,96	110,00	1 038 178,47	274 482,11
013	Atténuation de charges	8 823,54	179 242,73	0,00	0,00	856 015,15
70	Produits des services, du domaine et vent	14 525,70	48 660,26	0,00	235 467,76	0,00
73	Impôts et taxes	13 095 387,01	2 875,00	0,00	571 030,96	0,00
74	Dotations et participations	3 286 424,89	4 655,28	110,00	49 299,71	0,00
75	Autres produits de gestion courante	31 977,80	10 717,10	0,00	25 111,20	281 568,46
77	Produits exceptionnels	61 540,29	38 321,59	0,00	13 903,15	0,00
<i>Recettes d'Ordre</i>						
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 361,04	0,00	0,00	0,00	3 415,83
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section for	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Excedent de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

120 000,00	5 778,00	115,83	70 253,80	1 542,50	1 126 972,47
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	401 142,79
0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	12 779,03
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	709 582,90
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	709 582,90
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES					
97 150,34	2 230 136,84	99 732,09	165 011,51	97 663,71	21 645 992,45
97 150,34	2 230 136,84	99 732,09	165 011,51	97 663,71	21 641 631,41
0,00	205,78	0,00	205,47	0,00	188 477,52
61 424,45	883 062,61	0,00	131 694,44	36 000,00	2 954 723,36
0,00	0,00	0,00	3 542,55	61 663,71	13 163 468,27
35 725,89	1 346 842,07	0,00	27 679,15	0,00	5 057 416,65
0,00	0,00	99 062,42	162,41	0,00	165 725,39
0,00	26,38	669,67	1 727,49	0,00	111 820,22
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 361,04
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 361,04
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1	

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat ^e décentralisée, act ^e européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 570 652,71	3 106 959,62	0,00	0,00	#####
	Dépenses de l'exercice	1 570 652,71	3 106 959,62	0,00	0,00	#####
011	Charges à caractère général	199 229,29	1 105 091,63	0,00	0,00	#####
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 823 253,00	0,00	0,00	#####
014	Atténuation de produits	245 164,59	0,00	0,00	0,00	#####
042	Opérations d'ordre de transfert et d'affectation	709 582,90	0,00	0,00	0,00	#####
65	Autres charges de gestion courante	9 326,51	178 614,99	0,00	0,00	#####
66	Charges financières	401 142,79	0,00	0,00	0,00	#####
67	Charges exceptionnelles	6 206,63	0,00	0,00	0,00	#####
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	16 503 040,27	284 471,96	0,00	0,00	#####
	Recettes de l'exercice	16 503 040,27	284 471,96	0,00	0,00	#####
013	Atténuation de charges	8 823,54	179 242,73	0,00	0,00	#####
042	Opérations d'ordre de transfert et d'affectation	4 361,04	0,00	0,00	0,00	#####
70	Produits des services, du domaine et des marchés publics	14 525,70	48 660,26	0,00	0,00	4 361,04
73	Impôts et taxes	13 095 387,01	2 875,00	0,00	0,00	#####
74	Dotations et participations	3 286 424,89	4 655,28	0,00	0,00	#####
75	Autres produits de gestion courante	31 977,80	10 717,10	0,00	0,00	#####
77	Produits exceptionnelles	61 540,29	38 321,59	0,00	0,00	#####
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

PRÉSENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

ELEMENTS DU BILAN

PRÉSENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A.1.1

IV

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

		Sous fonction 02						Sous fonction 04		
(2)	Libellé	020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES (2)	2 517 127,26	170 599,36	8 565,97	290 518,01	115 379,49	0,00	4 769,53	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	2 517 127,26	170 599,36	8 565,97	290 518,01	115 379,49	0,00	4 769,53	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	783 739,85	15 464,02	8 565,97	178 510,04	114 042,22	0,00	4 769,53	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 711 245,03	0,00	0,00	112 007,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 142,38	155 135,34	0,00	0,00	1 337,27	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	229 191,42	0,00	1 302,28	31 330,70	2 443,00	0,00	20 204,56	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	229 191,42	0,00	1 302,28	31 330,70	2 443,00	0,00	20 204,56	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	179 242,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine	0,00	0,00	0,00	31 330,70	0,00	0,00	17 329,56	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 875,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 353,00	0,00	1 302,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 717,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	35 878,59	0,00	0,00	0,00	2 443,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-2 287 935,84	-170 599,36	-7 263,69	-259 187,31	-112 936,49	0,00	15 435,03	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 23.12-3, R. 23.11-1 et R. 23.11-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à deux chiffres (correspondant à la fonction et à la rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reportis (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1	

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 022 717,75	0,00	1 022 717,75
	Dépenses de l'exercice	1 022 717,75	0,00	1 022 717,75
011	Charges à caractère général	24 645,51	0,00	24 645,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	484 387,31	0,00	484 387,31
65	Autres charges de gestion courante	513 684,93	0,00	513 684,93
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	110,00	0,00	110,00
	Recettes de l'exercice	110,00	0,00	110,00
74	Dotations et participations	110,00	0,00	110,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 022 607,75	0,00	-1 022 607,75

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	Sous fonction 11				Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	508 686,21	346,61	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	508 686,21	346,61	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	24 298,90	346,61	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	484 387,31	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	7 187,50	506 497,43	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	-508 576,21	-346,61	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 231-2-3, R. 231-1 et R. 231-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 521-1-36 al et R. 521-1-14 + L. 571-1 et R. 571-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à l'applonme 01.Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A 1.1	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	1 833 055,66	85 604,42	5 751,65	0,00	1 910 315,44	3 834 727,17
	Dépenses de l'exercice	0,00	1 833 055,66	85 604,42	5 751,65	0,00	1 910 315,44	3 834 727,17
011	Charges à caractère général	0,00	529 276,52	73 431,42	0,00	0,00	852 257,02	1 454 964,96
012	Charges de personnel et fi	0,00	1 203 956,05	0,00	0,00	0,00	1 057 270,74	2 261 226,79
65	Autres charges de gestion	0,90	97 502,34	12 173,00	1 950,00	0,00	787,68	112 413,02
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 320,75	0,00	3 801,65	0,00	0,00	6 122,40
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	4 972,09	162 513,52	35 744,59	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	4 972,09	162 513,52	35 744,59	0,00	0,00	834 948,27	1 038 178,47
70	Produits des services, du d	0,00	147 184,88	0,00	0,00	0,00	825 672,40	972 857,28
74	Dotations et participation	4 972,09	9 034,00	31 686,08	0,00	0,00	3 607,54	49 299,71
75	Autres produits de gestion	0,00	5 844,00	4 058,51	0,00	0,00	0,00	9 902,51
77	Produits exceptionnels	0,00	450,64	0,00	0,00	0,00	5 668,33	6 118,97
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	4 972,09	-1 670 542,14	-49 859,83	-5 751,65	0,00	-1 075 367,17	-2 796 548,70

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à lacolonne 01-Non ventilées.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (I) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(2)	Libellé	Sous fonction 21						Sous fonction 25						Sous fonction 21					
		211 Ecoles maternelles	212 Ecole primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services	211 Ecoles maternelles	212 Ecole primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services		
	DEPENSES (2)	1 021 732,82	806 403,56	4 859,28	1 910 315,44	0,00	0,00	0,00	0,00										
	Dépenses de l'exercice	1 021 732,82	806 403,56	4 859,28	1 910 315,44	0,00	0,00	0,00	0,00										
011	Charges à caractère général	92 902,22	431 515,02	4 859,28	857 257,02	0,00	0,00	0,00	0,00										
012	Charges de personnel et fixe	916 316,55	287 639,50	0,00	1 057 270,74	0,00	0,00	0,00	0,00								0,00		
65	Autres charges de gestion courante	12 514,05	84 928,29	0,00	787,68	0,00	0,00	0,00	0,00								0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 320,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								0,00		
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00										
	RECETTES (2)	3 892,00	158 621,52	0,00	834 948,27	0,00	0,00	0,00	0,00								0,00		
	Recettes de l'exercice	3 892,00	158 621,52	0,00	834 948,27	0,00	0,00	0,00	0,00								0,00		
70	Produits des services, du commerce et participation	0,00	147 184,88	0,00	825 672,40	0,00	0,00	0,00	0,00										
74	Dotations et participation	0,00	9 034,00	0,00	3 607,54	0,00	0,00	0,00	0,00								0,00		
75	Autres produits de gestion courante	3 892,00	1 952,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00	450,64	0,00	5 668,33	0,00	0,00	0,00	0,00								0,00		
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00										
	SOLDE (3)	-1 017 900,82	-647 782,04	-4 859,28	-1 075 367,17	0,00	0,00	0,00	0,00								0,00		

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs et services éducatifs et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT)).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002

		IV - ANNEXES	IV
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DÉPENSES (2)	212 160,78	699 918,12	13 782,82	89 310,27	1 015 171,99
	Dépenses de l'exercice	212 160,78	699 918,12	13 782,82	89 310,27	1 015 171,99
011	Charges à caractère général	6 805,00	61 883,49	13 782,82	58 138,75	140 610,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	156 755,78	637 537,65	0,00	31 171,52	825 464,95
65	Autres charges de gestion courante	48 600,00	496,98	0,00	0,00	49 096,98
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	426,10	263 038,96	0,00	11 017,05	274 482,11
	Recettes de l'exercice	426,10	263 038,96	0,00	11 017,05	274 482,11
70	Produits des services du domaine	0,00	235 467,76	0,00	0,00	235 467,76
74	Dotations et participations	0,00	25 111,20	0,00	0,00	25 111,20
75	Autres produits de gestion courante	426,10	2 460,00	0,00	11 017,05	13 903,15
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-211 734,68	-436 879,16	-13 782,82	-78 293,22	-740 689,88

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A.1.1

FONCTION 3 - Culture

		Sous fonction 31						Sous fonction 32		
(1)	Libellé	311 Expression musicale, lyrique et choré	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	
DEPENSES (2)		651 606,70	48 311,42	0,00	0,00	9 659,52	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		651 606,70	48 311,42	0,00	0,00	9 659,52	0,00	0,00	0,00	
011 Charges à caractère général	55 606,92	6 277,47	0,00	0,00	9 659,52	0,00	0,00	0,00	4 123,30	
	505 603,70	41 933,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 123,30	
	396,98	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		201 150,06	61 888,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		201 150,06	61 888,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et ve	176 038,86	59 428,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	25 111,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	2 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations et participations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		-450 456,64	13 577,48	0,00	0,00	-9 659,52	0,00	0,00	-4 123,30	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs et les services administratifs tenus les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la 5711-2 du CGCT.

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.
(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.

Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Sport et jeunesse	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	247 029,42	312 905,97	1 673 000,58	2 232 935,97
		247 029,42	312 905,97	1 673 000,58	2 232 935,97
011	Charges à caractère général	9 643,73	312 905,97	260 297,63	582 847,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 117,69	0,00	1 411 825,04	1 583 942,73
65	Autres charges de gestion courante	65 268,00	0,00	877,91	66 145,91
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice	34 384,5	3 111,41	818 519,59	856 015,15
		34 384,5	3 111,41	818 519,59	856 015,15
70	Produits des services, du domaine et de	30 064,15	0,00	540 966,71	571 030,86
74	Dotations et participations	4 320,00	0,00	277 248,46	281 568,46
77	Produits exceptionnels	0,00	3 111,41	304,42	3 415,83
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-212 645,27	-309 794,56	-854 480,99	-1 376 920,82

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION

A 1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

		Sous fonction 41					Sous fonction 42		
(2)	Libellé	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	253 612,17	43 895,07	0,00	15 398,73	0,00	1 202 544,41	388 524,17	81 932,00
	Dépenses de l'exercice	253 612,17	43 895,07	0,00	15 398,73	0,00	1 202 544,41	388 524,17	81 932,00
011	Charges à caractère général	253 612,17	43 895,07	0,00	15 398,73	0,00	144 776,32	33 589,31	81 932,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 056 890,18	354 934,86	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	877,91	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	2 337,91	773,50	0,00	0,00	0,00	740 208,26	14 555,79	63 755,54
	Recettes de l'exercice	2 337,91	773,50	0,00	0,00	0,00	740 208,26	14 555,79	63 755,54
70	Produits des services, du domaine et de la participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	473 900,92	3 310,25	63 755,54
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 002,92	11 245,54	0,00
77	Produits exceptionnels	2 337,91	773,50	0,00	0,00	0,00	304,42	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-251 274,26	-43 121,57	0,00	-15 398,73	0,00	-462 336,15	-373 968,38	-18 176,46

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comprenant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al 1 et R. 5211-14 + L. 5211-1 et R. 5211-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) -		
DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DÉPENSES (2)	0,00	667 208,78	667 208,78
	Dépenses de l'exercice	0,00	667 208,78	667 208,78
011	Charges à caractère général	0,00	23 238,98	23 238,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	523 969,80	523 969,80
65	Autres charges de gestion courante	0,00	120 000,00	120 000,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	97 150,34	97 150,34
	Recettes de l'exercice	0,00	97 150,34	97 150,34
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	61 424,45	61 424,45
74	Dotations et participations	0,00	35 725,89	35 725,89
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-570 058,44	-570 058,44

		IV - ANNEXES	
		PRÉSENTATION CROISEE PAR FONCTION	
		FONCTION 5 - Interventions sociales et santé	
(2)	Libellé	Sous fonction 51	Sous fonction 52
	Services communs	510 Dispensaires, autres établissants sanitaires	511 Actions de prévention sanitaire
			520 Services communs
			521 Services à caractère social handicapés
			522 Act° pour l'enfance et l'adolescence
			523 Act° pour personnes en difficulté
			524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	693,68
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	693,68
	RECETTES (2)	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ve	0,00	2 563,84
	Dotations et participations	0,00	259 958,31
74		0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-693,68
			-262 522,15
			-306 842,61
			0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 et R. 5211-16 et R. 5211-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES						
ELEMENTS DU BILAN						
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT						
A 1.1						

FONCTION 6 - Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice	0,00	-8 212,43	0,00	0,00	3 209 080,87	3 200 868,44
		0,00	-8 212,43	0,00	0,00	3 209 080,87	3 200 868,44
011	Charges à caractère général	0,00	-8 212,43	0,00	0,00	908 993,07	900 780,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	2 294 399,80	2 294 309,80
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 778,00	5 778,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice	0,00	14,38	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	14,38	0,00	0,00	2 230 122,46	2 230 136,84
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	205,78	205,78
70	Produits des services, du domaine et des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	883 062,61	883 062,61
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 346 842,07	1 346 842,07
77	Produits exceptionnels	0,00	14,38	0,00	0,00	12,00	26,38
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00		
	SOLDE (3)	0,00	8 226,81	0,00	0,00	-978 958,41	-970 731,60

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
EMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1	

FONCTION 7 - Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	0,00	68 042,65	1 662,00	0,00	69 704,65
011	Charges à caractère général	0,00	68 042,65	1 662,00	0,00	69 704,65
65	Autres charges de gestion courante	0,00	67 926,82	1 662,00	0,00	69 588,82
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	99 732,09	0,00	0,00	99 732,09
75	Autres produits de gestion courante	0,00	99 732,09	0,00	0,00	99 732,09
77	Produits exceptionnels	0,00	99 062,42	0,00	0,00	99 062,42
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	669,67	0,00	0,00	669,67
	SOLDE (3)	0,00	31 639,44	-1 662,00	0,00	30 027,44

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs croisent par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1	

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 380 161,95	1 055 112,69	713 423,07	3 148 697,71
	Dépenses de l'exercice	1 380 161,95	1 055 112,69	713 423,07	3 148 697,71
011	Charges à caractère général	484 206,30	525 509,00	29 778,17	1 039 493,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	895 955,65	529 603,69	613 391,10	2 038 950,44
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	70 253,80	70 253,80
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	27 841,56	52 937,59	84 232,36	165 011,51
	Recettes de l'exercice	27 841,56	52 937,59	84 232,36	165 011,51
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	205,47	205,47
70	Produits des services, du domaine et des biens	0,00	47 667,55	84 026,89	131 694,44
73	Impôts et taxes	0,00	3 542,55	0,00	3 542,55
74	Dotations et participations	27 679,15	0,00	0,00	27 679,15
75	Autres produits de gestion courant	162,41	0,00	0,00	162,41
77	Produits exceptionnels	0,00	1 727,49	0,00	1 727,49
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 352 320,39	-1 002 175,10	-629 190,71	-2 983 686,20

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

		Sous fonction 81							
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
(2)	Libellé								
	DEPENSES (2)	1 052 404,51	29 745,49	0,00	66 206,99	231 804,96	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	1 052 404,51	29 745,49	0,00	66 206,99	231 804,96	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	156 448,86	29 745,49	0,00	66 206,99	231 804,96	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	895 955,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	27 679,15	0,00	0,00	0,00	0,00	162,41	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	27 679,15	0,00	0,00	0,00	0,00	162,41	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	27 679,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	162,41	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 024 725,36	-29 745,49	0,00	-66 206,99	-231 642,55	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs fournis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2311-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comprenant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes:

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82						Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	831	832
	DEPENSES (2)	230 126,70	27 221,96	620 778,30	175 305,73	1 680,00	643 169,27	70 253,80	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	230 126,70	27 221,96	620 778,30	175 305,73	1 680,00	643 169,27	70 253,80	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	48 573,34	27 221,96	272 727,97	175 305,73	1 680,00	29 778,17	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	181 553,36	0,00	348 050,33	0,00	0,00	613 391,10	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 253,80	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	1 727,49	0,00	51 134,30	75,80	0,00	205,47	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	1 727,49	0,00	51 134,30	75,80	0,00	205,47	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205,47	0,00	0,00	0,00	84 026,39
70	Produits des services, du domaine	0,00	0,00	47 591,75	75,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 026,39
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	3 542,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 026,39
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 727,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-228 399,21	-27 221,96	-569 644,00	-175 229,93	-1 680,00	-642 963,80	-70 253,80	0,00	0,00	84 026,39

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes (lignes budgétaires 001 et 002), L

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL PAR FONCTIONNEMENT**

IV

A 1.1

FONCTION 9 - Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Folles et marchés et aux industries	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	12 925,04	61 247,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 172,94
	Dépenses de l'exercice	12 925,04	61 247,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 172,94
011	Charges à caractère général	11 875,04	60 305,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 172,94
65	Autres charges de gestion courante	600,00	942,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 180,44
67	Charges exceptionnelles	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 542,50
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
	RECETTES (2)	36 000,00	61 663,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reçus de l'exercice	36 000,00	61 663,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 663,71
70	Produits des services, du domaine et Impôts et taxes	36 000,00 0,00	61 663,71	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	97 663,71
73	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
	SOLDE (3)	23 074,96	415,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 663,71
									23 490,77

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
- (2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.
- (3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN						
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT						A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	365 617,56	375 352,58	0,00	0,00	740 970,14
	Dépenses de l'exercice	365 617,56	354 802,58	0,00	0,00	720 420,14
040	Opérations d'ordre de transfert entre les collectivités territoriales	4 361,04	0,00	0,00	0,00	4 361,04
041	Opérations patrimoniales	1 250,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	354 518,70	0,00	0,00	0,00	354 518,70
20	Immobilisations incorporelles	0,00	99 565,64	0,00	0,00	99 565,64
21	Immobilisations corporelles	0,00	123 964,08	0,00	0,00	123 964,08
23	Immobilisations en cours	0,00	131 272,86	0,00	0,00	131 272,86
27	Autres immobilisations financière	5 487,82	0,00	0,00	0,00	5 487,82
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	20 550,00	0,00	0,00	20 550,00

	RECETTES (2)	4 439 780,61	95 400,00	0,00	0,00	4 535 180,61
	Recettes de l'exercice	4 439 780,61	0,00	0,00	0,00	4 439 780,61
001	Solde d'exé reporté	971 354,49	0,00	0,00	0,00	971 354,49
040	Opérations d'ordre de transfert entre les collectivités territoriales	709 582,90	0,00	0,00	0,00	709 582,90
041	Opérations patrimoniales	1 250,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 739 098,60	0,00	0,00	0,00	2 739 098,60
13	Subventions d'investissement	16 855,00	0,00	0,00	0,00	16 855,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 639,62	0,00	0,00	0,00	1 639,62
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	95 400,00	0,00	0,00	95 400,00
	SOLDE (2)	4 074 163,05	-279 952,58	0,00	0,00	3 794 210,47

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

		INVESTISSEMENT						Sous fonction 04		
(1)	Libellé	020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Fêtes et cérémonies	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° dc coopérat° décentralisé
DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice	365 657,52	0,00	4 827,00	0,00	4 868,06	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert	345 355,52	0,00	4 827,00	0,00	4 620,06	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	99 565,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 517,02	0,00	4 827,00	0,00	4 620,06	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	131 272,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	20 302,00	0,00	0,00	0,00	248,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	95 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exé reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	95 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-270 257,52	0,00	-4 827,00	0,00	-4 868,06	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	9 159,98	0,00	9 159,98
	Dépenses de l'exercice	2 439,98	0,00	2 439,98
21	Immobilisations corporelles	2 439,98	0,00	2 439,98
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	6 720,00	0,00	6 720,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-9 159,98	0,00	-9 159,98

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	9 159,98	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	2 439,98	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 439,98	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	6 720,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	-	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-9 159,98	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des réalisations (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

		IV
		A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	570 199,65	0,00	0,00	0,00	29 591,56	599 791,21
	Dépenses de l'exercice	0,00	500 498,95	0,00	0,00	0,00	29 591,56	530 090,51
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 183,32	0,00	0,00	0,00	1 148,16	7 331,48
21	Immobilisations corporelles	0,00	70 765,94	0,00	0,00	0,00	28 443,40	99 209,34
23	Immobilisations en cours	0,00	423 549,69	0,00	0,00	0,00	0,00	423 549,69
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	69 700,70	0,00	0,00	0,00	0,00	69 700,70
	RECETTES (2)	0,00	160 858,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 858,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	160 858,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 858,00
	SOLDE (2)	0,00	-409 341,65	0,00	0,00	-29 591,56	-438 933,21	

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21					Sous fonction 25		
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	154 308,15	415 891,50	0,00	29 591,56	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	114 860,45	385 638,50	0,00	29 591,56	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 183,32	0,00	1 148,16	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 853,16	50 912,78	0,00	28 443,40	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 007,29	328 542,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	39 447,70	30 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECEITTES (2)	0,00	160 858,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	160 858,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	-154 308,15	-235 033,50	0,00	-29 591,56	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	

FONCTION 3 - Culture						
(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	41 933,39	62 987,84	67 582,04	172 503,27
	Dépenses de l'exercice	0,00	32 414,39	44 265,84	44 841,84	121 522,07
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 406,44	0,00	9 330,11	25 736,55
23	Immobilisations en cours	0,00	16 007,95	44 265,84	35 511,73	95 785,52
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	9 519,00	18 722,00	22 740,20	50 981,20
	RECEPTEES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-41 933,39	-62 987,84	-67 582,04	-172 503,27

		IV - ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
		A 1.2	

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	31 672,03	10 261,36	0,00	0,00	10 850,90	0,00	0,00	61 655,94
	Dépenses de l'exercice	31 672,03	742,36	0,00	0,00	1 331,90	0,00	0,00	42 933,94
21	Immobilisations corporelles	16 406,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	15 265,59	742,36	0,00	0,00	1 331,90	0,00	0,00	
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	9 519,00	0,00	0,00	9 519,00	0,00	0,00	18 722,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-31 672,03	-10 261,36	0,00	0,00	-10 850,90	0,00	0,00	-61 655,94

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si l'y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Sport et jeunesse	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	7 228,58	123 528,08	18 762,00	149 518,66
20	Dépenses de l'exercice	7 228,58	93 928,08	18 762,00	119 988,66
21	Immobilisations incorporelles	5 920,20	0,00	0,00	5 920,20
22	Immobilisations corporelles	1 308,38	14 734,22	6 914,83	22 957,43
23	Immobilisations en cours	0,00	79 253,86	11 847,17	91 111,03
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	29 530,00	0,00	29 530,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-7 228,58	-123 528,08	-18 762,00	-149 518,66

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
A 1.2	IV

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41						Sous fonction 42					
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	
	DEPENSES (2)	107 435,29	3 335,06	0,00	12 757,73	0,00	21 164,35	2 164,65	0,00	17 596,35	1 165,65	0,00	
	Dépenses de l'exercice	79 161,29	2 079,06	0,00	12 757,73	0,00							
21	Immobilisations corporelles	11 261,62	1 541,06	0,00	1 931,54	0,00	5 749,18	1 165,65	0,00				
23	Immobilisations en cours	67 899,67	538,00	0,00	10 826,19	0,00	11 847,17	0,00	0,00				
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Restes à réaliser au 31/12	28 274,00	1 256,00	0,00	0,00	0,00	3 568,00	999,00	0,00				
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	SOLDE (2)	-107 435,29	-3 335,06	0,00	-12 757,73	0,00	-21 164,35	-2 164,65	0,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des rejets (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL	
				0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51				Sous fonction 52			
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act ^e pour l'enfance et l'adolescence	523 Act ^e pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECEFTTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01: Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	
FONCTION 6 - Famille			

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	51 038,05	0,00	0,00	562 394,98	613 433,03
	Dépenses de l'exercice	0,00	51 038,05	0,00	0,00	311 561,55	362 599,60
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	17 796,23	17 796,23
23	Immobilisations en cours	0,00	51 038,05	0,00	0,00	293 765,32	344 803,37
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	250 833,43	250 833,43
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	773 363,23	773 363,23
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	5 018,23	5 018,23
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 018,23	5 018,23
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	5 018,23	5 018,23
	SOLDE (2)	0,00	-51 038,05	0,00	0,00	768 345,00	768 345,00
						210 968,25	159 930,20

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	21 351,89	0,00	0,00	21 351,89
	Dépenses de l'exercice	0,00	17 477,89	0,00	0,00	17 477,89
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 317,48	0,00	0,00	6 317,48
23	Immobilisations en cours	11 160,41	0,00	0,00	0,00	11 160,41
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	3 874,00	0,00	0,00	3 874,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-21 351,89	0,00	0,00	-21 351,89

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISSE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	176 023,20	3 499 269,40	8 057,94	3 683 350,54
	Dépenses de l'exercice	156 240,20	2 503 585,10	5 990,44	2 665 815,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	51 685,40	5 990,44	57 675,84
21	Immobilisations corporelles	28 440,30	702 749,99	0,00	731 190,29
23	Immobilisations en cours	127 799,90	1 749 149,71	0,00	1 876 949,61
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	19 783,00	995 684,30	2 067,50	1 017 534,80
	RECEPTEES (2)	19 906,03	289 456,99	0,00	309 363,02
	Reçues de l'exercice	19 906,03	98 551,99	0,00	118 458,02
13	Subventions d'investissement	19 906,03	45 250,00	0,00	65 156,03
23	Immobilisations en cours	0,00	53 301,99	0,00	53 301,99
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	190 905,00	0,00	190 905,00
	SOLDE (2)	-156 117,17	-3 209 812,41	-8 057,94	-3 373 987,52

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81					
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains
	DÉPENSES (2)	60 686,58	0,00	0,00	10 243,20	105 093,42	0,00
	Dépenses de l'exercice	40 903,58	0,00	0,00	10 243,20	105 093,42	0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 197,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 706,48	0,00	0,00	10 243,20	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	19 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	19 906,03	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	19 906,03	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	19 906,03	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-60 686,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				-10 243,20	-85 187,39	0,00	0,00

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	
FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement			

(1)	Libellé	Sous fonction 82				Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution
	DEPENSES (2)	126 396,22	574 964,91	2 081 429,74	716 478,53	0,00	8 057,94	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	100 980,22	542 003,33	1 739 859,02	120 742,53	0,00	5 990,44	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 385,40	0,00	24 300,00	0,00	0,00	5 990,44	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 840,29	542 003,33	1 687,44	112 218,93	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 754,53	0,00	1 713 871,58	8 523,60	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	25 416,00	32 961,58	341 570,72	595 736,00	0,00	2 067,50	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	289 456,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	98 551,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	45 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	53 301,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	190 905,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-126 396,22	-574 964,91	-1 791 972,75	-716 478,53	0,00	-8 057,94	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des réalisations. Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	14 978,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 978,33
	Dépenses de l'exercice	0,00	13 007,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 007,33
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	690,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	690,41
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 498,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 498,40
23	Immobilisations en cours	0,00	6 818,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 818,52
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	1 971,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 971,00
	RECETTES (2)	0,00	821,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	821,66
	Recettes de l'exercice	0,00	821,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	821,66
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	821,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	821,66
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-14 156,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-14 156,67

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits à annuler
	DEPENSES TOTALES (I)= A+B+C+D	377 000,00	I 365 057,97	0,00	15 882,32
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)= A+B+C	377 000,00	II 365 057,97	0,00	15 882,32
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	366 000,00	355 209,11	0,00	10 790,89
1641	Emprunts en Euros	360 000,00	354 518,70	0,00	5 481,30
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	690,41	0,00	5 309,59
	Autres dépenses financières (sous total) (B)	10 000,00	5 487,82	0,00	4 512,18
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	5 487,82	0,00	4 512,18
275	Dépôts et cautionnements Vers.	10 000,00	5 487,82	0,00	4 512,18
	<i>Transferts entre sections = C+D</i>	1 000,00	4 361,04		579,25
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur: (C) (3)</i>	1 000,00	4 361,04		579,25
192	+ ou - values sur cess. d'immo	0,00	3 940,29		0,00
28183	Mat.de bureau et informatique	1 000,00	420,75		579,25
	<i>Charges transférées (D)= E+F+G</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Travaux en régie (E)</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>	0,00	0,00		0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	365 057,97	0,00	365 057,97

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP + DM + RAR N - 1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuler
	RECETTES RESSOURCES PROPRES = a+b+c+d	1 757 787,00	III 1 205 319,90	0,00	74 894,53
	Ressources propres externes (a)	520 000,00	495 737,00	0,00	36 855,00
10222 10223	F.C.T.V.A. T.L.E.	520 000,00 0,00	483 145,00 12 592,00	0,00 0,00	36 855,00 0,00
	Autres recettes financières (b)	505 000,00	0,00	0,00	5 000,00
275 024	Dépôts et cautionnements Vers. Produit des cessions	5 000,00 500 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00	5 000,00
	Transfert entre sections (c)	732 787,00	709 582,90		33 039,53
192 2115 2138 28031 2804132 2804182 28051 28121 28135 28152 281568 281578 28158 28182 28183 28184 28188	+ ou - values sur cess. d'immo Terrains bâties Autres constructions Frais d'études Amort.subv.dpt bâtiments insta Amort.subv.autres organismes Concession droit similaire Plantations arbres et arbustes Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const. Installations de voirie Aut mat. et outil. inc déf.civ Aut mat et outil voirie Autr. inst mat outil technique Matériel de transport Mat.de bureau et informatique Mobilier Autres immo corporelles	0,00 0,00 42 900,00 129 747,00 23 754,00 47 197,00 25 159,00 14 342,00 7 531,00 20 371,00 6 272,00 877,00 13 468,00 29 836,00 27 969,00 79 828,00 263 536,00	1 077,67 522,33 46 840,29 129 746,63 23 754,00 47 197,00 29 454,14 14 341,67 7 530,04 20 370,46 6 272,00 876,07 13 467,58 29 835,57 27 138,70 79 675,30 231 483,45		0,00 0,00 0,00 0,37 0,00 0,00 0,00 0,33 0,96 0,54 0,00 0,93 0,42 0,43 830,30 152,70 32 052,55

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	1 205 319,90	971 354,49	2 195 895,52	4 372 569,91

	Montant
Dépenses financières (I)	I 365 057,97
Recettes financières (III)	III 1 205 319,90
Solde (recettes - dépenses)	IV = III - I (3) 840 261,93
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (4) (5)	IV + c/2763 + D (3) 840 261,93
Résultat hors charges transférées	III - II 840 261,93

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(5) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR N - 1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

MONTANT DU FONDS DE CONCOURS OU DE LA SUBVENTION	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS OU DE LA SUBVENTION	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS OU DE LA SUBVENTION
		CA 2014
DIVERS		
Scouts et Guides de France		1 000,00
EEUDF Groupement Unioniste		200,00
Cercle mixte de la Marine "Centre Cdt Millé"		300,00
Amicale du personnel		14 500,00
TOTAL DIVERS		16 000,00
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		
Boucle Accueil Emploi		600,00
TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		600,00
ANIMATION		
Comité des fêtes		34 000,00
Histoire et sauvegarde du vieux Carrières		800,00
Arts 78		1 200,00
Impro 78, compagnie théâtrale		1 800,00
ITALACAD		500,00
COLIBRI		1 400,00
Chœur en Musique		6 000,00
Les Copains d'Avant		200,00
La Bohème		200,00
Europa Carrières		2 500,00
TOTAL ANIMATION		48 600,00
SPORT		
Cercle de voile des boucles de la Seine		800,00
USC, Union Sportive Carrières		35 000,00
JIU JITSU club		6 000,00
Rugby Olympique club de Houilles-Carrières		15 000,00
Cyclo Carillons Ovillois		1 000,00
ASM Kangourous		300,00
Ecole de Pêche Boucle de la Seine		300,00
Carrières Handball		4 500,00
Gambit-Roi Amicale des Joueurs d'échec		2 000,00
TOTAL SPORT		64 900,00
SCOLAIRE		
PEEP de Carrières		300,00
FCPE parents d'élèves		300,00
Coopérative maternelle Alouettes		2 637,21
Coopérative atelier maternelle V. Hugo		3 608,22
Coopérative atelier maternelle M. Berteaux		2 221,94
Coopérative maternelle Plants Catelaine		1 398,43
Amis de l'école du Parc, primaire		14 985,01
OCCE coopérative élémentaire M. Berteaux		16 774,00
Coopérative élémentaire Plants Catelaine		11 550,76
OCCE coopérative primaire J. Prévert		10 719,81
J. Prévert / RASED		520,00
Coop élémentaire J. Prévert, reverst subv départ,		610,00
Association des Musiciens du lycée les Pierres Vives		700,00
Association sportive collège des Amandiers		1 000,00
Association sportive lycée les Pierres Vives		250,00
TOTAL SCOLAIRE		67 575,38
TOTAL au compte 6574		197 675,38
CCAS TOTAL AU COMPTE 657362		120 000,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursemen t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuelisé (6)	Périodicité des remboursement s (6)	Devise	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 434 825,39									
1641 Emprunts en euros (total)					10 434 825,39									
9904	DEXIA CL	01/10/2001	01/10/2001	1 524 490,17	F	Taux fixe à 4,58 %	4,58	4,66	EUR	T	P	O	A-1	
9905	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2001	18/12/2001	1 067 143,12	V	Euribor 12 M + 0,18	3,47	3,52	EUR	A	P	O	A-1	
9935-conso	DEXIA CL	01/06/2008	01/06/2008	3 921 598,05	C	Taux fixe à 4,15 %	4,15	4,21	EUR	A	P	O	E-3	
9936	DEXIA CL	22/05/2007	22/05/2008	3 921 598,05	C	Taux fixe à 4,1 %	4,10	4,16	EUR	A	P	O	F-6	
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers l'occupant/les acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général														
					10 434 825,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

V – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte 7 ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice				
				Capital restant du rémunération (en années)	Durée rémunération (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts d'établissement de crédit (Total)				7 769 781,25								
1641 Emprunts en euros (total)				7 769 781,25								
9804 N			A-1	686 107,15	6,75	F	Taux fixe à 4,58 %	8,64	354 518,84	487 222,58	165 900,35	
9805 N			A-1	488 380,28	6,98	V	Euribor 12 M + 0,18	0,74	82 540,54	63 325,29	165 900,35	
9835-conso			N						56 998,04	3 886,77	15 503,61	
9936	N		F-6	3 362 702,78	18,42	C	Taux fixe 4,15% si Spread CMS EUR 20A (Postfixe)-CMS EUR R 20A (Postfixe) >= 0,2% sinon (7,48%- 5 x spread)	4,20	104 668,32	145 902,87	82 568,36	
1643 Emprunts en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur lignes de trésorerie (total) (8)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acheteurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général		0,00		7 769 781,25					354 518,84	487 222,58	0,00	165 900,35

(9) S'agissant des emprunts assumés d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la date prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « dettes opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie ci-dessous : Indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/07/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comparabilisés à l'article 56111 : intérêts régis à l'échéance « intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comparabilisés à l'article 568.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement requis au titre du contrat d'échange éventuel et comparabilisés au 7/6/2014.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de filie	Nominal (2)	Capital restant au 31/12/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant (12)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
9935-conso	DEXIA CL	3 921 596,05	3 362 702,78	3	25	01/06/2008 - 01/06/2009	Taux fixe à 4,15 %	Taux fixe 4,15% si Spread CMS EUR 20A (P/capitale)-CMS EUR 02A (P/positifé) >= 0,2% sinon (7,48% - 5 x spread)	4,21	145 902,87				42,73
TOTAL (E)		3 921 596,05	3 362 702,78											
Autres types de structures (F)														
9936	DEXIA CL	3 921 596,05	3 252 591,04	6	25	22/05/2007 - 01/07/2008	Taux fixe à 4,1 %	Taux fixe 4,1% à barrière 1 sur USD-CHF (4,1%/0,31)	5,88	254 127,65				41,33
TOTAL (F)		3 921 596,05	3 252 591,04											
TOTAL GENERAL		7 843 192,10	6 615 293,82											

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunt à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimum du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Écarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	2 14,86%					
	Montant en euros	1 154 487 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	1 43,28%					
	Montant en euros	3 362 703 €					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture à éventuelles.

41,86%

1

3 252 591 €

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont TEMPS NON COMPLET
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3	3	-
Directeur général des services		1	1	-
Directeur général. Adjoint des services		1	1	-
Directeur général des services techniques		1	1	-
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		-	-	-
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		52	47	-
Attachés territoriaux -A-				
- Attaché principal	A	2	2	-
- Attaché	A	7	7	-
Rédacteurs territoriaux -B-				
- Rédacteur principal de 1ère classe	B	4	3	-
- Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	1	-
- Rédacteur	B	6	6	-
Adjoints administratifs territoriaux -C-				
- Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3	2	-
- Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	-	-
- Adjoint administratif de 1ère classe	C	7	7	-
- Adjoint administratif de 2ème classe	C	21	19	-
FILIERE TECHNIQUE (c)		124	109	-
Ingénieurs territoriaux -A-				
- Ingénieur principal	A	1	1	-
- Ingénieur	A	2	2	-
Techniciens territoriaux -B-				
- technicien principal de 1ère classe	B	2	2	-
- technicien principal de 2ème classe	B	1	-	-
- technicien	B	1	-	-
Agents de maîtrise territoriaux -C-				
- Agent de maîtrise principal	C	10	9	-
- Agent de maîtrise	C	6	6	-
Adjoints techniques territoriaux -C-				
- Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6	5	-
- Adjoint technique principal de 2ème classe	C	5	5	-
- Adjoint technique de 1ère classe	C	6	2	-
- Adjoint technique de 2ème classe	C	84	77	-
FILIERE SOCIALE (d)		33	25	-
Educateurs territoriaux de jeunes enfants -B-				
- Educateur chef de jeunes enfants	B	2	1	-
- Educateur principal de jeunes enfants	B	2	1	-
- Educateur de jeunes enfants	B	4	3	-
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles -C-				
- Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1	1	-
- Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	5	4	-
- Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles	C	7	5	-
Agents sociaux territoriaux -C-				
- Agent social de 1ère classe	C	1	1	-
- Agent social de 2ème classe	C	11	9	-
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		23	20	-
Puéricultrices cadre de santé -A-				
- Puéricultrice cadre supérieur de santé	A	1	1	-
Puéricultrices territoriales -A-				
- Puéricultrice de classe supérieure	A	2	2	-
- Puéricultrice de classe normale	A	-	-	-
Infirmiers territoriaux en soins généraux -A-				
- Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	1	-
- Infirmier de classe supérieur	A	1	-	-
Auxiliaires de puériculture territoriaux -C-				
- Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	4	4	-
- Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	4	4	-
- Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C	10	8	-
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		-	-	-
		-	-	-

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont TEMPS NON COMPLET
FILIERE SPORTIVE (g)		4	4	-
Conseillers territoriaux -A-	A	1	1	-
Conseiller territorial des APS				
Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives -B-	B	1	1	-
- Educateur principal de 1ère classe	B	-	-	-
- Educateur principal de 2ème classe	B	2	2	-
- Educateur des APS				
FILIERE CULTURELLE (h)		36	32	24
Professeurs territoriaux d'enseignement artistique -A-	A	2	2	-
- Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	3	3	-
- Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	5	3	-
- Professeurs de musique (Indice spécifique) -A- IB 411 IM 368	B	5	4	4
Assistants territoriaux spécialisés d'enseignement artistique -B-	B	15	15	15
- Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe	B	-	-	-
- Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2ème classe	A	6	5	5
- Assistant d'Enseignement Artistique				
Professeur d'Arts plastiques -A-				
- Professeur d'Art Plastique				
FILIERE ANIMATION (i)		105	82	48
Animateurs territoriaux -B-	B	1	1	-
-Animateur principal de 1ère classe	B	2	2	-
-Animateur principal de 2ème classe	B	7	6	-
-Animateur				
Adjoints territoriaux d'animation -C-	C	2	2	-
-Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	2	2	-
-Adjoint d'animation de 1ère classe	C	21	21	-
-Adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet	C	41	23	23
-Adjoint d'animation de 2ème classe à temps non complet	C	29	25	25
-Adjoint d'animation de 2ème classe à horaire variable				
FILIERE POLICE (j)		9	8	-
Chef de service de police municipale principale de 1ère classe -B-	B	1	1	-
Agents de police municipale -C-				
-Brigadier-chef principal	C	3	3	-
-Brigadier	C	4	3	-
-Gardien	C	1	1	-
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		-	-	-
TOTAL GENERAL (b + c + d + e+ f + g + h + i + j + k)		389	330	72

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 60% (quotité de travail = 60%) présent toute l'année correspond à 0,6 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... 33

Nombre de membres présents... 29

Nombre de suffrages exprimés... 32

VOTES:

Pour... 26

Contre... 4

Abstentions 2

Date de convention: / /



Présenté par le Maire, Armand de Boerouisse,

A Carrières-sur-Seine, le 23 Mars 2015

Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire.

A Carrières-sur-Seine, le 23 Mars 2015

Thierry DOLL		Catherine SANCHES MATRUS	
Elieane BELLIE		Béatrice BERTON	
Michel MILLOT		Christophe BIGRE	
Mario-Ange DUSSOUS		Alain THIEMONGE	
Bruno LE BRICON		Christine BIGNON	
Claire LUCAS		Jean-Michel MARNOTO	
Nicolas SBILLAN		Barbara GAVANOU	
Aldoena POLETTO		Fabienne RATTI	
Jean-Pierre VALENTIN		Nicolas de SAINT-ROMAIN	
Elisabeth DUMONT		Aurélien DEVRED	
Jean-Paul LOMBARD		Bernard SAUNIER	
Françoise GAULTIER		Philippe CONSTANTIN	
Aline LE GUILLOUX		Fabienne CAVILLIER	
Daniel MARTIN		Bertrand RABANY	
Armand BOSSIS		Didier PERRIERE	
Josiane SAUTREAU		Lain DUSSAUSSOIS	

Certifié exécutif par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le/.......

A , le/.......